

PROGRAMME DE
SUBVENTION DE
COUCHES LAVABLES

Profitez d'une
subvention
de **150\$**



LaSalle
Montréal

Des
couches
lavables
pour bébé,
pourquoi
pas ?



Dans le cadre de sa politique familiale et de son Pacte vert, en partenariat avec la Maison des familles de LaSalle, l'arrondissement de LaSalle offre 30 subventions de 150\$ pour l'achat de couches lavables pour bébé.

Ces subventions visent à encourager l'utilisation de couches lavables pour bébé et réduire la quantité de déchets domestiques enfouis.

Parmi les avantages
à utiliser des
couches lavables

Pour le bébé

- Les couches lavables sont moins irritantes.
- Les couches lavables sont douces, confortables et faites de fibres naturelles.
- Il n'y a pas plus de fuites avec les couches lavables qu'avec les couches jetables si le modèle acheté correspond à la morphologie du bébé.

Pour les parents

- En incluant l'eau requise lors des lavages et la lessive utilisée, il a été démontré que l'utilisation de couches lavables représente une économie pouvant aller jusqu'à 1000 \$ par enfant.
- Une couche lavable remplace 235 couches jetables. Seulement 30 couches de coton sont nécessaires pendant toute la période où un bébé en utilise.

Pour l'environnement

- Un bébé utilise plus de 6000 couches jetables, soit près d'une tonne de déchets.
- Une couche jetable prend entre 200 et 500 ans avant de se décomposer.
- Les couches jetables occupent le 3^e rang en importance parmi l'ensemble des déchets envoyés à l'enfouissement.



Pour être admissible
au programme,
vous devez

- Être résident de l'arrondissement de LaSalle.
- Être parent d'un enfant de moins de 12 mois.
- Vous engager à utiliser des couches lavables pendant la période complète durant laquelle votre enfant sera aux couches.
- Remettre les preuves justificatives avec le formulaire d'inscription et d'engagement dûment remplis à la Maison des familles de LaSalle.

Preuves
justificatives
à fournir

- Une preuve de résidence à LaSalle mentionnant votre adresse complète (permis de conduire, facture d'Hydro-Québec, Bell, etc.).
- Une facture originale de l'achat d'un minimum de 20 couches lavables neuves.
- Une preuve de naissance de votre enfant (copie de la carte d'assurance-maladie, de la carte d'hôpital du bébé, du certificat de naissance ou de l'acte de naissance).

Pour renseignements
et inscription
en personne

Maison des familles de LaSalle

535, avenue Lafleur
LaSalle (Québec) H8R 3J3
514 364-1332
mflasalle.com

ville.montreal.qc.ca/lasalle

Formulaire
d'inscription

Nom du père ou de la mère

Adresse

Téléphone

Nom de l'enfant

Date de naissance

Garçon

Fille



Contrat d'engagement
Programme de
subvention pour bébé

Nous nous engageons à utiliser, pour la période complète durant laquelle notre enfant portera des couches, les couches lavables acquises grâce à la subvention offerte par l'arrondissement de LaSalle.

Signature du père ou de la mère

Date